

Charte du foyer étudiant de l'Annonciation

2025-2026

Ce foyer n'est pas une collocation ordinaire mais une entité de la paroisse Saint-Gabriel de Vaise. Choisir de vivre au foyer suppose d'entrer dans la dynamique et les propositions de la paroisse grâce aux points suivants.

1. Une vie communautaire et fraternelle :

Le mercredi soir, il est proposé aux étudiants du foyer de participer à des activités de la paroisse qui les concernent :

- Soirées « Viens et Vois » : groupe 18-30 ans de la paroisse
- Soirées « Prière et louange »

Se référer au livret paroissial ou au site paroissial pour les dates (environ 1x/mois)

Les étudiants du foyer s'engagent obligatoirement à vivre ensemble une soirée communautaire hebdomadaire (le dimanche soir) lors d'un repas en commun avec les accompagnateurs du foyer et d'un temps d'échange sur un thème ou sur la vie pratique du foyer (l'occasion d'aborder l'organisation commune : courses, repas, ménage, attentions quotidiennes...)

Ils s'engagent aussi à vivre la journée de cohésion du foyer en début d'année scolaire (date à définir)

2. Une vie de prière et d'intériorité :

Une prière en commun dans la semaine (10 à 15 minutes) a un moment choisi qui convient à tous les membres du foyer. La préparation de ce temps de prière est tournante (éventuellement aidé par les accompagnateurs). Planning à établir.

3. Un service d'Eglise :

Choisir un service, un engagement dans la paroisse dans le mois qui suit l'arrivée au foyer selon ses talents, ses goûts ou ses disponibilités. Quelques exemples de services : Animation des chants à la messe, catéchèse, éveil à la foi, aumônerie, liturgie adaptée pour les enfants, soutien scolaire avec le Secours catholique, bénévolat à l'épicerie solidaire, engagement dans le groupe des Scouts et Guide de France de la paroisse, etc... Le but est de rendre ce service régulier (au moins 1x/mois).

4. Propositions de temps forts sur la paroisse ou sur le diocèse :

Participer avec la paroisse :

- Aux journées paroissiales le dimanche une fois par mois (voir les dates sur le calendrier du foyer ou le site)

Participer avec le diocèse :

- A l'apéro des nouveaux étudiants lyonnais
- A la messe de rentrée 18-30 ans
- Au pélé des étudiants au Puy en Velay ou autres événements Jeunes

5. Des règles de vie pour le respect de tous :

- Participer à la **propreté** et au **rangement** dans le foyer. Un planning sera mis en place pour les parties communes.
- Être attentif au **silence** entre 22h00 et 7h00. La cuisine doit être quittée au plus tard à 22h.
- **Pas de tabac** à l'intérieur du foyer (ni dans les chambres, ni dans les pièces communes)
- **Pas de consommation d'alcool** dans le foyer, sauf exception pour un événement à demander aux accompagnateurs.
- **Aucune personne extérieure ne peut loger au foyer**, sauf exception avec accord préalable.
- L'utilisation du Wifi est soumise à la **loi Hadopi**. Tout téléchargement illégal pourra entraîner la coupure de la connexion au foyer et une sévère amende (le foyer déjà eu un 1^{er} avertissement en 2020 !)
- **Le non-respect de ces règles peut conduire à une exclusion du foyer**